

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} septembre 2022

PRESENTS : LAVALLADE, BREGEON, ZUCCHI, Michel COURARIE, BRIMEAUD, Mesdames PEROUX, DUTROP, KEIMPEMA, DESGRANGES.

ABSENT : M Jacques MORELLET, Jean-Pierre TRIJAU.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} septembre 2022 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 26 Août 2022 et affichée le même jour.

ORDRE DU JOUR :

- Chemins,
- Décision modificative,
- Travaux,
- Questions diverses

1/ CHEMINS

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Bussière-Badil a organisé une enquête publique pour 2 projets :

1. Projet d'aliénation d'une partie d'un chemin rural au lieu-dit « le Pinier »
2. Projet d'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « le grand Sabeyrol »

L'enquête publique s'est déroulée du Lundi 27 juin 2022 au vendredi 15 juillet 2022 inclus.

Après lecture du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, il s'avère que celui-ci a donné un avis favorable pour les deux projets.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- Décide de suivre les remarques et les conclusions du commissaire enquêteur,
- De donner suite favorable à l'aliénation d'une partie d'un chemin rural au lieu-dit « le Pinier »,
- De donner suite favorable à l'aliénation d'un chemin rural au lieu-dit « le grand Sabeyrol »,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer et mener à bien ces ventes.

2/ DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la DM pour les travaux au réfectoire.

↳ Opération 201801 Epicerie compte 2158 : - 1500.00 €

↳ Opération 201601 Cantine réfectoire compte 2158 : + 1500.00€

Le Conseil Municipal accepte la Décision modificative

3/ TRAVAUX

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un point sur divers travaux doit être fait. La Bourgeade, le Montouleix et Panivol.

5/ QUESTIONS DIVERSES

- Prévision d'une réunion commission travaux et Bâtiments.

LA SEANCE EST LEVEE A 21h20

